

RAPPORT ANNUEL 2012





MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les membres de notre Bureau ont été pleinement engagés tout au long de cette année.

En premier lieu, le groupe CCT a pu aboutir à un accord avec les syndicats et inscrire dans notre CCT les modifications souhaitées, et cela, malgré « cette colère noire » qu'ils ont exprimée lors de notre assemblée générale de juin. Cette manifestation a rencontré un accueil responsable des membres présents. Je tiens à remercier tout particulièrement l'assemblée de cette attitude bienveillante à l'égard de nos partenaires sociaux.

En participant pour la deuxième fois à la « cité des métiers 2012 », notre association a pu gagner en visibilité, surtout par l'engagement de notre secrétaire associative, et le soutien important de nos stagiaires ou étudiants-es délégués par nos institutions.

Ce fut une excellente opportunité de pouvoir présenter aux jeunes du canton le cursus de formation et l'immersion possible dans le monde de nos institutions, au moyen des stages. A relever aussi le rôle important des animations proposées, qui chaque jour, ont contribué à faciliter le lien avec ce jeune public!

Grands mercis à celles et ceux qui sont intervenus et se sont mobilisés pour cette occasion.

On pense déjà à la prochaine cité...

Dans le cadre des futurs contrats de prestations 2014-2016, le processus de négociation est engagé avec les différents départements concernés. Je tiens à ce propos, à remercier l'invitation de nos collègues « d'InsoS-Genève » pour nous avoir permis d'étudier ensemble la structure des contrats et d'avoir pu adresser un courrier à nos partenaires de l'Etat. Dans un esprit

de partenariat, nos différents échanges et nos interventions ont démontré l'efficacité de cette action collectivement entreprise.

Dans ce sens, nous pouvons démontrer notre capacité à pouvoir nous mobiliser pour le maintien de la qualité des prestations, ceci dans l'intérêt de nos différents bénéficiaires.

Au sein de l'AGOEER, divers groupes de travail, concernant des besoins particuliers en enseignement ou en éducation ont, durant l'année, engagé des réflexions/actions sur des aspects pédagogiques avec différents services de l'Etat. Ce travail de réseau participe à la clarification nécessaire pour favoriser les bonnes pratiques.

À l'avenir des actes, autour des mots et de notions comme : « la confiance, la responsabilité, le partenariat, la gouvernance, la prestation de qualité », guideront nos pratiques communes et notre éthique partagée.

Le monde bouge, l'AGOEER aussi, sans lâcher le sens de sa mission.

Merci à mes collègues pour leur soutien et compétences apportées à l'association!

Hervé Durnat

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

L'exercice 2012 de l'AGOEER a été une année intense pour l'association comme pour les relations avec ses partenaires. Les membres du Bureau se sont réunis à 12 reprises et ont convoqué 4 assemblées générales. De manière plus individuelle, les membres ont été partie prenante de divers groupes de travail et commissions, en fonction de leur spécificité d'intervention (cf. p. 9 à 13 de ce rapport d'activité).

PRISES DE POSITION ET RENCONTRES

Prises de position

- En février 2012, l'AGOEER s'est positionnée auprès de M. Lormand, concernant les prestations du Service Santé Jeunesse, inégalement dispensées dans les diverses institutions.
- En février 2012, l'AGOEER a interpellé le Conseiller d'Etat, M. François Longchamp, concernant les surcoûts engendrés par la suppression de l'allocation d'impotence, l'augmentation du taux de participation des employeurs pour l'assurance accidents et les allocations familiales, interpellation qui a abouti à une amélioration pour certaines institutions.
- En octobre 2012, l'Office Médico-Pédagogique a accepté la demande de l'AGOEER concernant la participation de ses employés aux formations dispensées par cet office.

Rencontres et partenariat

- Une rencontre a eu lieu entre les membres de l'AGOEER et l'Office Médico-Pédagogique, représenté par MM. Eliez et Dandelot. Le premier thème abordé a été celui du surcroît de travail administratif occasionné par les exigences du SFSS/SPS en terme de rapports d'évaluation à fournir et de formulaires à compléter.

Le second thème a porté sur l'organisation de la collaboration avec l'Office Médico-Pédagogique, par l'intermédiaire des DSSI et l'Office de la Jeunesse.

- Le partenariat avec **l'Office de la Jeunesse**, plus particulièrement avec M^{me} F. Teylouni, MM. Barbaresco et Thorel s'est poursuivi, à raison de deux rencontres sur l'année et ce rythme se poursuivra en 2013.

Dans la première rencontre, M^{me} F. Teylouni, MM. Barbaresco et Thorel ont présenté la nouvelle structure de l'Office de la Jeunesse selon trois pôles : Promotion – Prévention – Protection, en créant une nouvelle entité : le « service d'autorisation et de surveillance » concernant la petite enfance et accueil de jour.

Dans la seconde rencontre, M^{me} Teylouni a présenté un état des lieux de la nouvelle réorganisation de l'Office de la Jeunesse, selon trois pôles énumérés ci-après :

- le pôle « santé et prévention », qui regroupe : le service santé jeunesse (SSJ), le service dentaire scolaire (de 4 à 15 ans) et le service des loisirs éducatifs,
- le pôle « protection »,
- le pôle « coordination et autorisation »,

dont les objectifs seront de s'attarder sur les normes d'encadrements et les niveaux de formation.

Les autres thèmes abordés lors de cette rencontre concernaient :

- l'attention à porter aux besoins des enfants évoluant dans des milieux familiaux pathogènes pouvant engendrer une situation de handicap acquis,
- le soutien potentiel de l'Office de la Jeunesse dans les futures négociations des contrats de prestations,
- la composition de la plate-forme d'indication des placements, dirigée par M. Thorel et dont l'évaluation aura lieu au courant 2013.

Renouvellement

- Sur le **plan syndical**, l'AGOEEER a établi un rythme de rencontres régulier avec les SIT/SSP/VPOD, à raison de 8 rencontres sur l'année, engageant l'AGOEEER et les syndicats à traiter certains articles encore litigieux, dans un délai d'un an, contenus dans un protocole d'accord signé à fin décembre 2011.

Les articles négociés ont abouti à la signature de la CCT entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, mais actualisée au 1^{er} janvier 2013.

FORMATION ET COLLOQUE

Cité des Métiers

- En novembre 2012, l'AGOEEER a pris part, en novembre 2012, pour la seconde fois, à la Cité des Métiers, présentant à la fois le métier d'éducateur et d'enseignant spécialisé et sa spécificité en tant qu'association d'employeurs.

Le personnel de l'AGOEEER, par sa présence active, a contribué grandement, au succès de cette semaine, comme d'ailleurs les diverses animations qui y étaient proposées.

Colloque

- Le colloque d'INTEGRAS, en avril 2012, intitulé « Quel accueil pour quel enfant ?, réinventer le travail social », a permis d'explorer des voies nouvelles tout en tenant compte largement de la complexité du monde actuel.

Par diverses interventions, il a permis un échange fructueux sur le modèle de société en crise (crises de valeur, de famille et financières), tout en se préoccupant des aspects éthiques et philosophiques de ce sujet et s'interrogeant sur la situation des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers.

Françoise Déruaz



COMMISSIONS

COMITÉ DE L'ORTRA SANTÉ-SOCIAL GENÈVE

Pour le comité de l'OrTra santé-social Genève l'année 2012 a été une année de consolidation et de mise en place d'une structure nouvelle à savoir un véritable centre de compétence dans le domaine santé-social.

- L'organigramme de l'OrTra a été précisé avec l'aide de deux intervenants extérieurs, Messieurs Michel Kaeser et Alain Zumbrunnen. Cet organigramme prévoit la nomination d'un(e) directeur(trice) et de deux responsables pédagogiques l'un pour le domaine du social et l'autre pour le domaine de la santé. Il prévoit également l'engagement de deux assistantes administratives, une pour chaque domaine d'activité.
- Suite à cette redéfinition de l'organigramme, la secrétaire générale Mélissa Burckhard plus intéressée par un travail de terrain, a décidé de quitter son poste fin septembre.
- Pour mettre en place ce que nous avons appelé la « professionnalisation » de l'OrTra, Monsieur Alain Zumbrunnen a été engagé comme directeur ad intérim avec un mandat limité dans le temps pour procéder aux différents engagements et avant tout à celui du nouveau directeur de l'OrTra.
- Successivement, Mesdames Corinne Leuridan en tant que directrice, Madame Maria Guera Veira en tant que coordinatrice pédagogique du domaine santé et Madame Marie-Eve Tejedor en tant que coordinatrice du domaine social ont été engagées. Le mandat de Monsieur Alain Zumbrunnen s'est terminé en janvier 2013 et Madame Corinne Leuridan, la nouvelle directrice, est entrée en fonction en février 2013.
- Les textes de référence – statuts, règlements de fonctionnement, charte, organigramme – ont été acceptés par l'Assemblée générale de juin 2012.



L'année 2012 s'est terminée avec le sentiment d'un engagement constant et d'une implication importante des différents partenaires tant des représentants des employeurs que des employés dans la construction de l'OR-TRA Santé-Social Genève.

Les institutions membres de l'OrTra n'ont donc pas été démeritées. Elles peuvent être ici remerciées et félicitées pour avoir délégué autant que faire se peut, de nombreux collaborateurs et de cadres, aux séances d'information, aux diverses commissions, aux fonctions d'experts et de commissaires, à l'enseignement des cours inter-entreprises de toutes ces filières professionnelles d'ASE-d'ASSC et ASA qui enrichissent chaque jour un peu plus, le paysage de nos équipes éducatives et de santé, dans la qualité de l'accompagnement global des personnes qui nous sont confiées.

Christian Frey

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'INTÉGRATION DES ENFANTS ET DES JEUNES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS OU HANDICAPÉS DURANT L'ANNÉE 2011.

Durant l'année 2012, les membres de la CCLIJBEP se sont réunis à 5 reprises.

Dans la mesure du possible, selon l'ampleur des sujets traités, les commissaires sont régulièrement mis au courant de la mise en application de la LIJBEP au travers des informations qui remontent à la Commission via les porte-paroles des divers groupes de résonance. Il est à noter que figure également à l'ordre du jour un point nommé: « Liste des écueils » qui permet de mettre l'accent sur certains dysfonctionnements du RIJBEP, ceci en termes d'améliorations à apporter après observation et application sur le terrain.

D'autres sujets ont occupé les membres de la CCLIJBEP :

- Le traitement des problèmes liés à la prise en charge de la petite enfance
- La prévision des effectifs des élèves de l'enseignement primaire et spécialisé
- La situation des enfants à haut potentiel
- Le bilan des aménagements DYS

- La situation des assistants à l'intégration scolaire
- Une information donnée par M^{me} J. Horneffer de la mise en œuvre du règlement

Jacqueline Dussex

LA COMMISSION DE L'EDUCATION SPÉCIALISÉE

La Commission de l'éducation spécialisée s'est réunie 5 fois en 2012. Durant cette année, le projet de réforme de l'éducation spécialisée, mené par la DGOJ, après la phase de l'analyse des besoins et des constats sur le pilotage réalisée sur 2011, est entré dans la phase de mise en œuvre avec les partenaires concernés et dans une nouvelle direction de projet.

En terme de budget et au vu des restrictions annoncées par l'Etat, l'éducation spécialisée a subi une coupe budgétaire de 1%. Un rapport sur l'AEMO a été rendu par des experts de la Haute Ecole de Travail social de Lausanne: d'une manière générale il montre notamment une grande vulnérabilité des familles qui en bénéficient, associée à la problématique du logement.

Les résultats positifs à plusieurs niveaux concluent à la nécessité de pérenniser cette prestation sur plan légal. Cette question devant être reprise en 2013 lors de l'élaboration des futurs contrats de prestations.

Les IGE ont fait des propositions pour une politique à long terme sur la prise en charge éducative, elles ont relancé la CES sur la prise en compte et le traitement de ces propositions. Le projet de foyer éducativo-thérapeutique, entamé par l'institution de Chevrens, a été suspendu par décision de l'Astural, pour diverses raisons tant internes qu'externes. La question de l'accompagnement thérapeutique des enfants placés reste donc d'actualité, et l'idée d'une prestation mobile reprise.

Une plateforme des placements a été mise sur pied en septembre à titre expérimental regroupant la direction de l'OJ, des membres du SPMI et des directions d'IGE. Son fonctionnement devra être évalué.

La CES a abordé la question de la mixité dans les foyers, notamment sur demande de la FOJ qui souhaite accueillir des fratries au sein de ses institutions.

Dominique Chautems Leurs
Olivier Baud

LE GROUPE DE TRAVAIL ROMAND: GRES

Le groupe des directeurs romands de l'éducation spécialisée s'est réuni à 4 reprises en 2012. Il a alterné ses séances avec une visite d'institution en Suisse allemande à la Fondation Pestalozzi à Birr, Institution « Neuhof ».

Le groupe a poursuivi la réflexion sur le thème déjà abordé en 2011:

- L'état de la situation sur les familles d'accueil dans les cantons romands et développé d'autres questions :
 - Les nouvelles formations dans le champ de l'éducation sociale
 - Les méthodes d'évaluation dans l'éducation sociale
 - Les relations des institutions socio-éducatives avec le secteur de la pédopsychiatrie
 - Le problème des séjours à l'étranger pour les enfants détenteurs de permis F et placés en foyer

A propos de ce dernier point, le groupe a décidé d'élaborer des principes de partenariat qui seraient reconnus des deux champs, soit éducatif et thérapeutique versus médical, et d'organiser en 2013 une demi-journée romande de mise en commun et de réflexion ouverte à tous.

Dominique Chautems Leurs

Groupe de Liaison

Ce groupe réunit sous la présidence de la direction du SPMI, les acteurs concernés par les placements, notamment ceux qui ne trouvent pas d'issue, dans le but précisément d'élaborer des pistes et d'aider ainsi les assistants sociaux à résoudre des problèmes d'orientation. Les situations traitées concernent principalement de tous jeunes enfants, des bébés qui sont à l'hôpital en attente d'un lieu ou d'une famille d'accueil et les adolescents avec de graves troubles du comportement.

Dès septembre les séances se sont déroulées tous les mois, moyennant qu'il y ait des situations à traiter. Les échanges à propos des problèmes amenés, souvent par les travailleurs sociaux du SPMI, sont riches et profitent des éclairages apportés tant par les travailleurs sociaux, les médecins (HUG – OMP), les directions d'institutions qui ensemble s'efforcent de dégager des pistes pouvant amener à une meilleure orientation des mineurs. Ce groupe a la particularité de réunir autour de la même table et autour de situations aigües des acteurs qui peinent parfois à se rencontrer. Il permet également de cibler les spécificités existantes et manquantes dans ce canton qui sont ensuite relayées dans les contextes de chacun.

Dominique Chautems Leurs

LISTE DES MEMBRES AGOER 2013

Fondation Officielle de la Jeunesse

Olivier Baud
olivier.baud@foj.ch

Argos

Hervé Durnat
herve.durnat@argos.ch

Ecole Protestante d'Altitude

Mario Junod
bernard.petitpierre@bluewin.ch

Fondation Ensemble

Jérôme Laederach
j.laederach@fondation-ensemble.ch

Astural

Dominique Chautems-Leurs
d.chautems-leurs@astural.ch

L'ARC, une autre école

Jacqueline Dussex
ecole.arc@bluewin.ch

Fondation Thaïs

La Maison des Champs
Christiane Gaud
cgaud@associationthais.org

AJETA

Mireille Gossauer
migozu@sunrise.ch

Atelier X

Elisabeth Saugy
saugy.e@bluewin.ch

Hospice Général : Infor jeunes

Philippe Sprael
philippe.sprael@hospicegeneral.ch

Clair-Bois

Christian Frey
christian.frey@clairbois.ch

SGIPA

Angelo Pronini
angelo.pronini@sgipa.ge.ch

Aigues-Vertes

Laurent Bertrand
lbertrand@aigues-vertes.ch

ACASE

Bernard Hofstetter
b.hofstetter@acase.ch

La Voie Lactée

Roland Russi
lavoielactee@bluewin.ch



4 rue de la Maladière | 1205 Genève
T 022 810 32 85 | F 022 810 32 89
www.agoeer.ch